

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Amundi ETI Mégatendances

*Fonds de Capital Investissement dans les
Entreprises de Taille Intermédiaire bénéficiant
des grandes tendances mondiales*

Réservé aux investisseurs institutionnels.
Les informations fournies dans cette présentation sont réputées exactes au 1^{er} septembre 2017.

Actifs
Réels &
Alternatifs

Le Fonds Amundi ETI Mégatendances en quelques mots

Fonds dédié à l'investissement en capital dans les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) européennes bénéficiant des "mégatendances mondiales".

Les **5** Megatrends :

- **Technologie**
- **Environnement**
- **Demographie**
- **Globalisation**
- **Evolutions Sociétales**

- Programme d'investissement dédié à l'investissement en capital dans les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) européennes bénéficiant des "mégatendances mondiales".
- Réalisant des opérations de capital développement et de transmission.
- Ciblant des entreprises françaises (minimum 70%) et européennes (jusqu'à 30%) avec les partenaires financiers locaux.
- Appliquant les principes d'Investissement Socialement Responsable
- S'appuyant sur une équipe composée de 8 professionnels expérimentés ayant réalisé avec succès plus d'une centaine d'opérations en Europe.
- Taille cible du programme : 250 M€ comprenant deux Fonds Professionnels de Capital-Investissement (FPCI) ayant un label ELTIF, un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) et un mandat de gestion agissant en parallèle.
- Tarification permettant notamment une atténuation de la courbe en J.

Les 5 Mégatendances qui transforment le monde



Technologie

Innovations

Accélération des changements

Objets connectés / Big Data / Med-Tech / Robotique

Demographie

Santé et vieillissement

Urbanisation

Accroissement de la population

Environnement

Changement climatique

Pénurie des ressources

Globalisation

Intensification des échanges et des flux

Développement des pays émergents

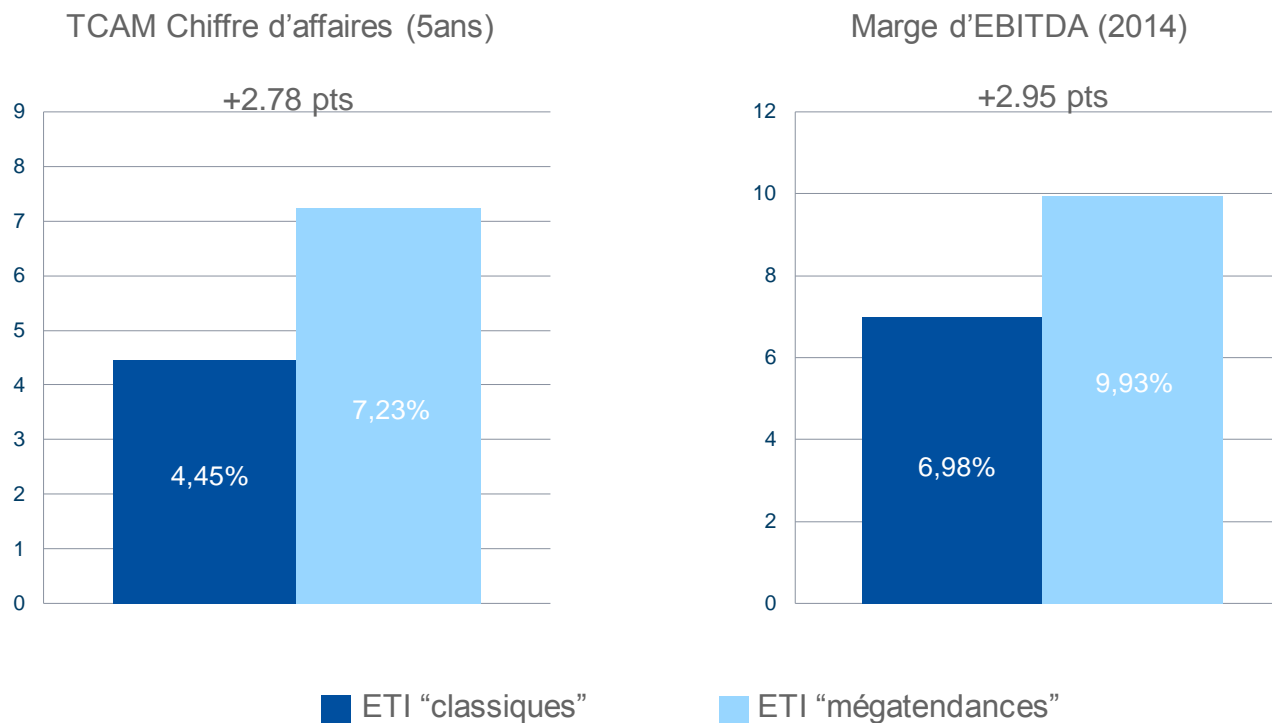
Evolutions sociétales

Réseaux sociaux

Intégrité et confiance

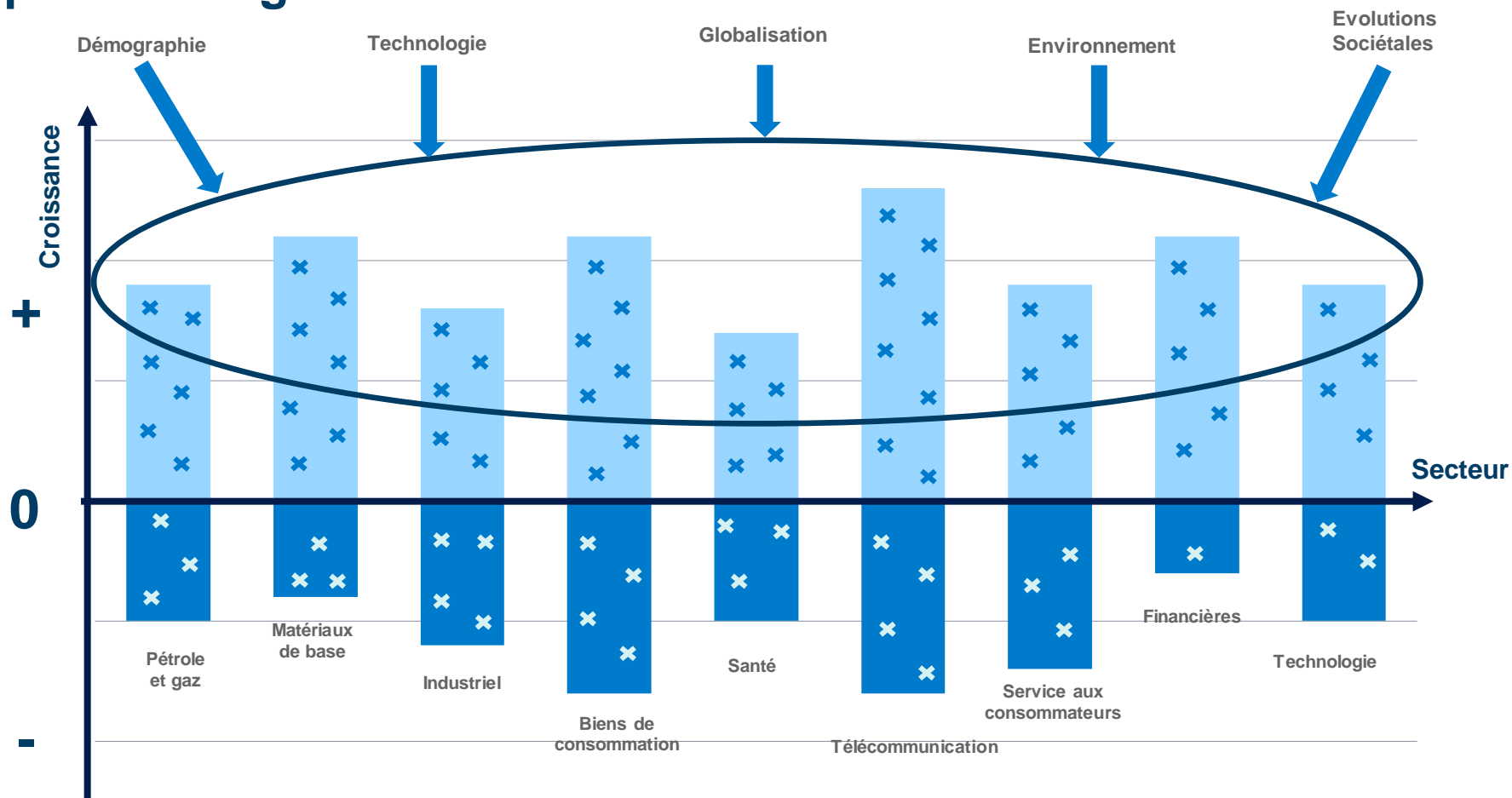
Nouveaux comportements

Les ETI “mégatendances” surperforment les ETI “classiques”



Etude réalisée par l'ESCP sur 2 échantillons de 100 ETI aléatoires, le premier basé sur des ETI exerçant dans un secteur d'activités “classique” et le second sur des ETI bénéficiant des mégatendances. Le CAGR du chiffre d'affaires a été calculé sur 5 ans (2010 – 2014) et la Marge d'EBITDA sur l'année 2014.

Les entreprises cibles ont une croissance tirée par les Mégatendances



Le Programme d'Investissement Amundi Mégatendances est trans-sectoriel

Stratégie d'Investissement

CIBLES D'INVESTISSEMENT

- Entreprises bénéficiant de l'impact d'une des 5 mégatendances mondiales identifiées.
- France essentiellement (70%) et Europe (30%).
- Réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 30M€ et inférieur à 1,5 Md€.
- Projet de croissance organique ou externe cohérent.
- Equipe dirigeante de qualité.
- Historique de rentabilité et fondamentaux financiers solides.

TYPLOGIE D'OPÉRATIONS

- Capital développement et transmission
- Investissements de 10 M€ à 35 M€ par opération (max 15% du format du programme).
- Objectif de TRI par opération : 20% brut.
- Recherche d'un rendement cash via actions de préférences et obligations convertibles.
- Perspectives de liquidité identifiées à 5 / 7 ans – droits de sortie renforcés.
- Actionnaire minoritaire actif – participation à la gouvernance.
- Avec un partenaire financier local reconnu pour les opérations hors de France.
- Le fonds visera entre 8⁽¹⁾ et 20 participations.

(1) 10 participations minimum pour les FCPR

Des principes d'Investissement Socialement Responsable

Amundi est signataire des Principes de l'Investissement Responsable depuis 2006 et dispose d'une équipe de 9 analystes extra-financiers expérimentés et de méthodes éprouvées

Amundi PEF est signataire de la charte des investisseurs pour la croissance (AFIC)

Amundi PEF applique pour la gestion ESG du fonds la méthode suivante :

- Notation des entreprises cibles d'investissement sur la base de critères ESG :
 - Environnemental
 - Social
 - Gouvernance
- Rejet des entreprises cibles ayant une note insuffisante (<4), sur une échelle allant de 1 à 7, selon la base de critères ESG⁽¹⁾.
- Investissement du fonds conditionné par l'accord préalable de l'entreprise cible pour mettre en place un reporting extra financier ESG.
- Entretien avec un analyste extra-financier d'Amundi et recommandations au niveau des organes de gouvernance de l'entreprise.
- Reporting annuel aux investisseurs du fonds sur les progrès des entreprises du portefeuille en matière de questions ESG.



(1) La note de 7 étant la meilleure.

Origination Directe



Nous avons identifié 150 cibles prioritaires d'investissement répondant aux critères d'investissement du fonds et aux caractéristiques suivantes :

- Leaders dans leur secteur en France ou en Europe.
- Pour lesquelles Amundi dispose d'un "angle" d'accès privilégié.
- Probabilité de transaction élevée dans les 4 prochaines années.

Ces cibles seront approchées en direct dans le but de générer des opérations propriétaires

Une équipe de gestion complémentaire et expérimentée

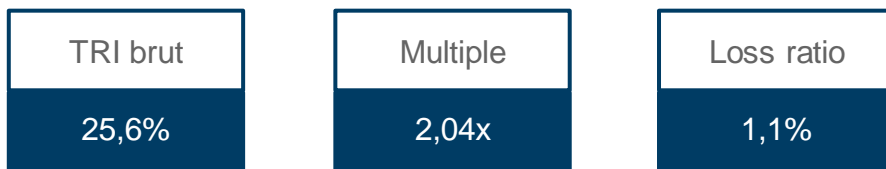
- 9 investisseurs expérimentés et performants disposant d'une longue expérience de travail en commun, au total cette équipe constitue :

15 années d'expérience en moyenne en private equity.

96 opérations de Capital Développement et LBO investies sur les PME et ETI pour un total d'environ 511 M€.

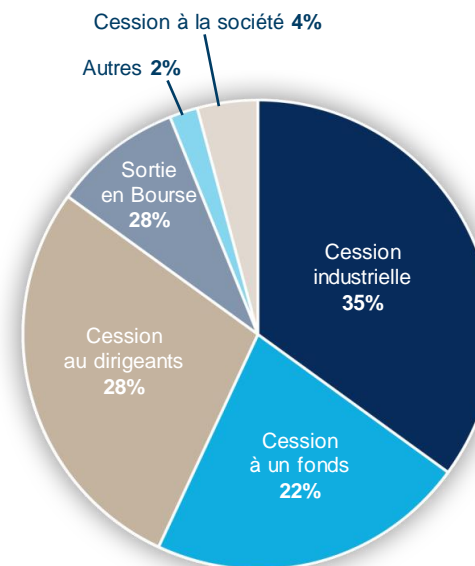
Très faible "loss ratio".

- 64 cessions réalisées pour 837 M€



Source interne Amundi PEF

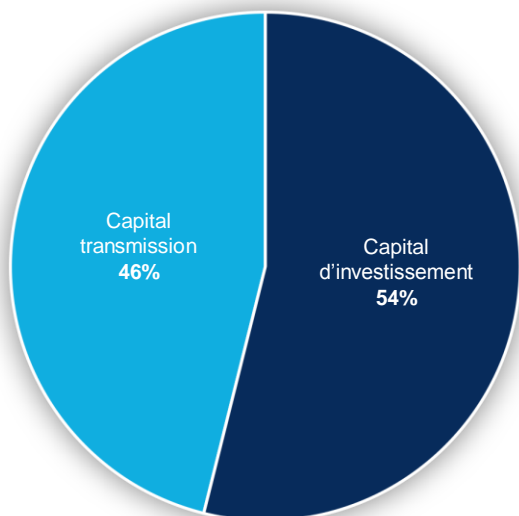
- Positionnement dans le meilleur quartile au regard de l'étude AFIC/Ernst & Young sur les performances du capital-investissement mesurées à fin 2014⁽¹⁾.



A relevant track record in Medium-sized enterprises (sales >30 €M)

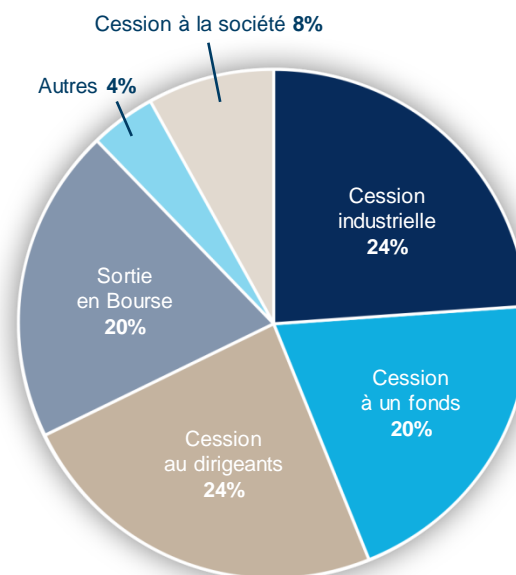
- 37 investissements dans des ETI :

Pour un montant de 361 M€



- 27 cessions déjà réalisées :

Pour un montant de 665 M€



TRI brut
25,6%

Multiple
2,04x

Loss ratio
1,1%

Quelle structure d'investissement ?

Le programme d'Investissement Amundi Mégatendances est aujourd'hui composé de⁽¹⁾ :

- Un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) dédié aux Fonds d'Épargne Salariale.
- Un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI), ouvert à une clientèle d'investisseurs institutionnels, et bénéficiant du label ELTIF
- Un Fonds professionnel de Capital d'Investissement (FPCI) dédié à un investisseur institutionnel et bénéficiant du label ELTIF
- Un mandat de gestion dédié au Fonds UCITS.

Caractéristiques :

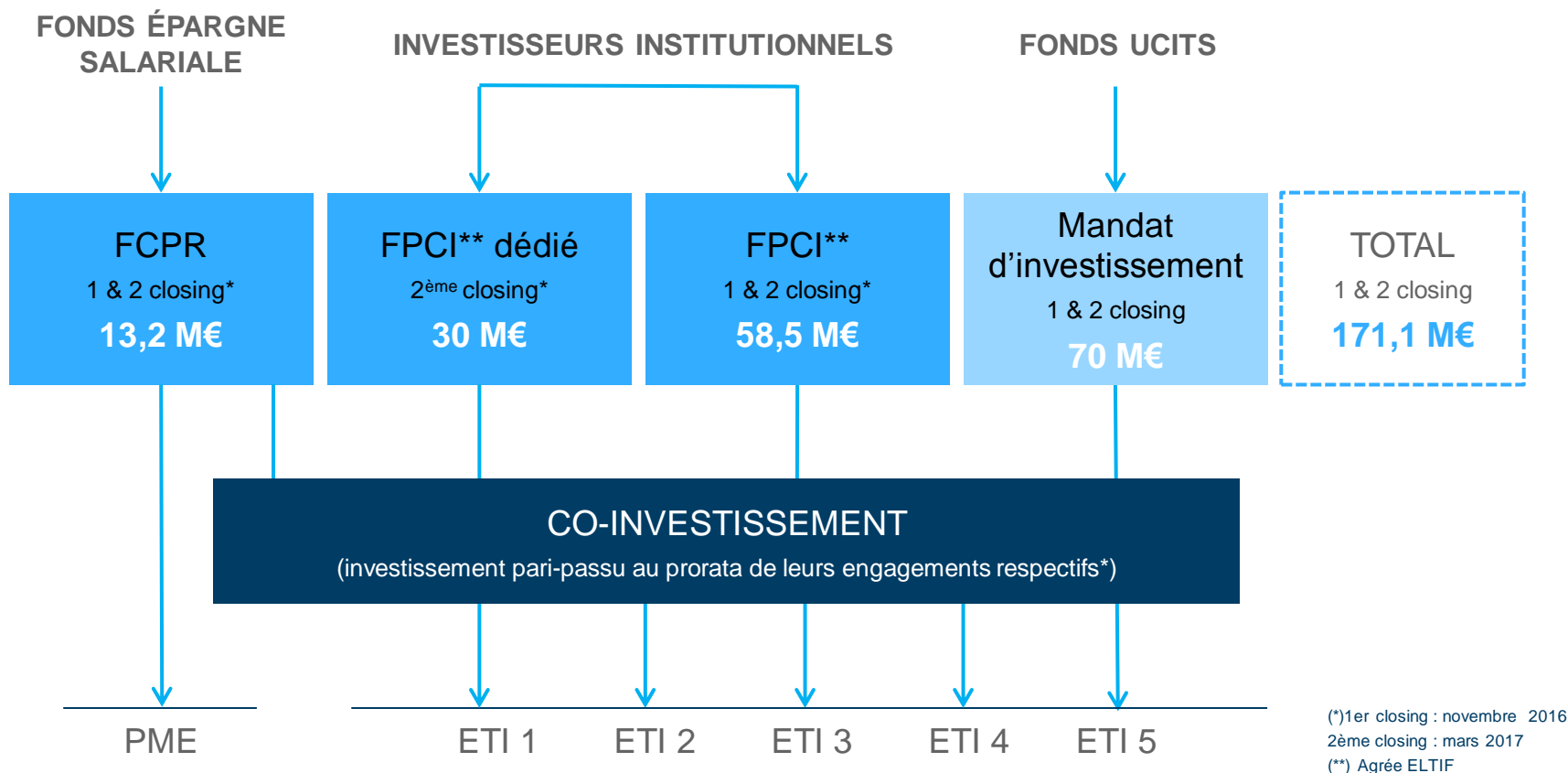
- Une tarification atténuant les effets de la courbe en J.
 - Frais de gestion basés sur le prix de revient des participations (*et non sur l'engagement de souscription*).

(1) Composition au 31 août 2017

Deux autres fonds viendront prochainement compléter le programme :

- FCPR dédié à l'assurance-vie
- FPCI réservé à une clientèle d'investisseurs avertis

Structuration du programme Amundi ETI Mégatendance 1^{er} et 2^{ème} closings



Caractéristiques du Fonds

- Principaux termes et conditions :

Structure juridique	Fonds Professionnel de Capital Investissement – FPCI
Format objectif	Programme d'investissement 250M€
Nombre total d'investissements	8 à 20
Durée du fonds	8 ans (reconductible 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion) – Période d'investissement 3 ans a/c du dernier jour de souscription (reconductible 1 an sur décision de la société de gestion)
Commission de gestion	1.90% par an du montant du prix de revient des participations en portefeuille. - Réduction gros investisseurs (>20m€) : -15bp
Dépositaires et Frais de valorisation	CACEIS : 0,10% HT sur l'actif net du Fonds
Prime de performance (carried interest)	20% des plus-values du Fonds si hurdle atteint
Attribution prioritaire de performance (Hurdle)	7% par an
Frais de montage	Jusqu'à 1% HT du montant investi facturé à la cible par la société de gestion lors de l'investissement
Levée du fonds	Ticket minimum : 3m€
Programme d'investissement :	171,7 M€ levés dont 58,5M€ pour le FPCI Amundi ETI Mégatendances

Les raisons d'investir



- **Une stratégie d'investissement différenciée : investisseur minoritaire actif**
 - Des prix d'entrée attractifs du fait d'une concurrence moindre sur notre segment de marché, pas de concurrence directe avec les fonds LBO (stratégie de prise de positions majoritaires).
 - Accès direct aux sociétés entrepreneuriales et aux entreprises familiales, non accessibles pour les fonds LBO (entrepreneurs et familles souhaitant garder le contrôle de leur entreprise).
- Une équipe de gestion expérimentée, avec un track record probant.
- Positionnement sur des mégatendances solides, vecteur de croissance et de performance pour les entreprises.
- Excellente proposition de valeur d'Amundi pour les entreprises en portefeuille.
- Accès privilégié au réseau français d'ETI, permettant un deal flow propriétaire de qualité.
- Processus d'investissement et de suivi très rigoureux, à la hauteur des exigences d'une grande institution de gestion internationale.

Les raisons d'investir

- **Une stratégie d'investissement différenciée : Investisseur Minoritaire Actif.**
 - Des prix d'entrée attractifs du fait d'une concurrence moindre sur notre segment de marché, pas de concurrence directe avec les fonds LBO (stratégie de prise de positions majoritaires).
 - Accès direct aux sociétés entrepreneuriales et aux entreprises familiales, non accessibles pour les fonds LBO (entrepreneurs et familles souhaitant garder le contrôle de leur entreprise).
- Une équipe de gestion expérimentée, avec un track record probant.
- Positionnement sur des mégatendances solides, vecteur de croissance et de performance pour les entreprises.
- Excellente proposition de valeur d'Amundi pour les entreprises en portefeuille.
- Accès privilégié au réseau français d'ETI, permettant un deal flow propriétaire de qualité.
- Processus d'investissement et de suivi très rigoureux, à la hauteur des exigences d'une grande institution de gestion internationale.

Vos interlocuteurs



Olivier PAQUIER – *Directeur commercial institutionnels – France – PARA*

Olivier a rejoint Amundi en octobre 2016 pour prendre la responsabilité du développement commercial institutionnel du Pôle Actifs Réels et Alternatifs en France. Avant d'entrer chez Amundi, il était Directeur Général Délégué de EDF Energies Nouvelles depuis 2009. Olivier a commencé sa carrière au Ministère des Finances, où il a occupé des responsabilités variées, dont notamment la fonction de Sous-Directeur des Assurances à la Direction Générale du Trésor au début des années 2000. Il a ensuite rejoint en 2003 la Direction Financière de EDF pour prendre la responsabilité du pôle M&A pour l'ensemble du groupe. Olivier est titulaire d'une licence d'histoire et d'une licence d'économie, il est diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA (Promotion Victor Hugo).

Tél. : +33 1 76 32 11 73

Email : olivier.paquier@amundi.com



Censi ZHOU, CFA

Commerciale institutionnels France – PARA

10 ans d'expérience dans la gestion d'actifs – auparavant Responsable de la gestion des risques et de la relation clientèle assurances – DESS et Magistère en Finance, Université Bordeaux IV, CFA agréé

Tél. : +33 1 76 32 59 75

Email : censi.zhou@amundi.com



Pierre-Antoine NONOTTE-VARLY

Commercial institutionnels France – PARA

8 ans d'expérience dans la gestion d'actifs – auparavant Commercial Grands Comptes - Master 2 Finance de Marché, Neoma (ex : ESC Rouen)

Tél. : +33 1 76 32 59 51

Email : pierre-antoine.nonottevarly@amundi.com

– Disclaimer

Cette présentation est donnée strictement à titre purement indicatif, à des fins d'information. Ce document ne constitue ni une offre ou un engagement, ni une sollicitation d'offre ou d'engagement, ni encore un conseil ou une recommandation d'effectuer une transaction (que cela soit fondé sur les conditions indicatives qui y sont exposées ou sur toutes autres conditions).

Le projet décrit dans le présent document n'a pas reçu d'autorisation permettant sa réalisation.

Le présent document est personnel et strictement confidentiel et ne devra pas être communiqué ou distribué à toute personne que ce soit autre que son destinataire.

Avant toute transaction, vous devez vous assurer que vous avez une totale compréhension des risques éventuels et des avantages de cette transaction et vous assurer, en toute indépendance, que ladite transaction correspond à vos objectifs, votre situation financière ainsi qu'à tout autre critère que vous jugez pertinent.

Les informations de ce document peuvent être incomplètes ou inexactes et n'ont pas été l'objet d'une vérification indépendante. Amundi Private Equity Funds ne supportera aucune responsabilité relative à l'information contenue dans ce document ou à toute décision d'investissement fondée sur une information mentionnée dans le présent document.

Ce document ne doit pas être remis à des « US Persons » telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission (« SEC »)

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques contenues dans le présent document sont fournies afin d'éclairer l'investisseur potentiel sur les sujets abordés. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents ; en conséquence, ces prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs. Il n'existe aucune garantie que les performances visées seront atteintes.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties: bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis

Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Private Equity Funds à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Private Equity Funds ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle.

Amundi Private Equity Funds

Société Anonyme au capital de 12 394 096 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 99.015

Adresse physique : Immeuble Agoram - 91/93 Boulevard Pasteur - 75015 Paris

Adresse postale : 90 Boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France

Tél. : +33 (0)1 76 33 80 34 • Fax : +33 (0)1 76 37 86 47